



RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2011

SOMMAIRE

1. Présentation de l'Établissement Public Territorial de Bassin	4
1.1. L'Institution interdépartementale Oise/Seine-Maritime/Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle -----	4
1.2. Le bassin de la Bresle-----	4
1.3. Les objectifs de l'Institution -----	4
1.4. Reconnaissance en tant qu'EPTB -----	4
1.5. Ses missions : être le chef de file sur le bassin hydrographique de la Bresle -----	4
1.6. Le Conseil d'administration et le bureau au 31 décembre 2011 -----	5
1.7. Le personnel de l'EPTB Bresle au 31 décembre 2011 -----	5
2. Le bilan financier 2011	6
2.1. Synthèse générale -----	6
2.2. Détail des dépenses-----	7
2.3. Analyse des recettes -----	7
3. Les principales actions de l'Institution interdépartementale en 2011	8
3.1. Le SAGE de la Vallée de la Bresle -----	8
3.2. L'animation de bassin versant-----	9
3.3. L'animation du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 sur le site "Vallée de la Bresle" FR2200363 -----	14
3.4. Les travaux consécutifs à l'étude sur le rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs : les travaux de restauration de la continuité écologique -----	15
3.5. Le suivi scientifique des poissons migrateurs sur la Bresle en partenariat avec l'ONEMA - station de Eu -----	17
3.6. Gestion et entretien du site de Nesle l'Hôpital, propriété de l'EPTB Bresle -----	20
3.7. Les animations "nature et pêche" et le développement de la pêche associative sur la vallée-----	21
3.8. Les études engagées par l'Institution interdépartementale en 2011 -----	22
4. Annexes	24

1. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

1.1. L'Institution interdépartementale Oise/Seine-Maritime/Somme pour la gestion et la valorisation de la Bresle

Le Département de la Seine-Maritime et le Département de la Somme ont constitué par délibérations respectives de leurs conseils généraux en date des 19 et 28 juin 1995, une Institution interdépartementale pour la gestion et la valorisation de la Bresle. Le Département de l'Oise a demandé par délibération de sa commission permanente en date du 9 décembre 2002 son adhésion à l'Institution.

L'Institution interdépartementale est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière en application des lois n°82-213 du 2 mars 1982 et n°83-8 du 7 janvier 1983 relatives aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et du décret n°83-479 du 10 juin 1983 relatif aux institutions interdépartementales (cf. L5421-1 et suivants et R5421-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales).

1.2. Le bassin de la Bresle

Le bassin versant couvre une surface d'environ 748 km² dont 57 km² dans l'Oise pour la partie amont, 329 km² sur la Somme (au nord) et 362 km² en Seine-Maritime (au sud). La population comprise dans les 120 communes du bassin versant hydrographique avoisine les 76 000 habitants dont environ 65 000 habitants au sein même du bassin versant.

La Bresle est un fleuve côtier de 72 km de long qui prend sa source au hameau d'Hadancourt sur la commune de Criquiers (76) en période de basses eaux de la nappe tandis que les sources peuvent provenir, comme ce fut le cas en 2002 et 2003, quelques 1 100m plus en amont, au niveau du terrain de motocross de Blargies dans l'Oise.

La Bresle dispose de plusieurs affluents avec parmi les plus importants : le Liger (17km - sous-BV=122km²) et la Vimeuse (15km - sous-BV=95km²).

Le régime de la Bresle est profondément marqué par la nappe de la craie dont elle constitue un des drains. Celle-ci lui confère par son rôle régulateur, un régime régulier avec des étiages soutenus et des crues peu marquées.

La forte oxygénation de départ des eaux de la nappe de la craie et les faciès rapides rencontrés dans le milieu aquatique ont conduit au classement de la Bresle en 1ère catégorie piscicole. Ces cours d'eau sont caractérisés par la présence d'espèces salmonicoles comme le saumon atlantique, les truites de mer et fario mais aussi par les lamproies, l'anguille...

1.3. Les objectifs de l'Institution

Extrait des statuts de l'Institution, revus et adoptés le 14 janvier 2004, suite à l'adhésion du Département de l'Oise (chap. I, art. 1) :

« L'Institution a pour objet de mettre en œuvre les objectifs suivants :

- préserver la qualité des eaux de la Bresle et favoriser le développement de ses richesses piscicoles,
- améliorer la gestion hydraulique du bassin versant de la Bresle dans le respect des équilibres naturels,
- mettre en valeur le patrimoine naturel et paysager de la vallée afin de renforcer son attractivité économique et touristique,
- réaliser toutes études et tous travaux se rapportant à la mise en œuvre de ces objectifs. »

1.4. Reconnaissance en tant qu'EPTB

La reconnaissance officielle des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) est intervenue pour la première fois dans la loi du 30 juillet 2003 relative aux risques technologiques et naturels. Les modalités de reconnaissance des EPTB ont été précisées par le décret et l'arrêté du 7 février 2005. Dès lors, les EPTB dont l'Institution Bresle fait partie depuis le 19 avril 2007, sont reconnus comme acteurs institutionnels de la gestion équilibrée de l'eau à l'échelle des bassins versants.

Selon le principe de subsidiarité, l'EPTB Bresle est habilité à intervenir sur son bassin versant tant en hydraulique (prévention des inondations...), qu'en environnement (restauration de la libre circulation des poissons migrateurs, Natura 2000, gestion des zones humides,...) que sur le plan du développement local notamment au travers de la mise en place d'actions de sensibilisation au respect du patrimoine naturel (animations «pêche et nature»,...) par exemple.

1.5. Ses missions : être le chef de file sur le bassin hydrographique de la Bresle

1.5.1. Etre l'animateur sur le bassin versant

Cette fonction s'exerce actuellement dans de nombreux domaines et continuera à s'accroître dans les années qui viennent, avec la finalisation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bresle, la signature d'un possible Contrat global d'actions avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie, courant 2013, sur tout le bassin versant, l'animation du document d'objectifs Natura 2000 sur le site « Vallée de la Bresle »,...

L'ensemble de ces actions suivies et portées par l'Institution la positionne comme l'acteur capable d'assurer une coordination d'ensemble dans le domaine du «Grand cycle» de l'eau à l'échelle du bassin versant.

L'EPTB Bresle est l'animateur d'une gestion équilibrée de la ressource sur ce territoire hydrographique.

1.5.2. Porteur potentiel de maîtrise d'ouvrage sur le principe de subsidiarité

L'EPTB Bresle s'est prononcé pour porter la maîtrise d'ouvrage d'études structurantes sur l'ensemble du bassin. Des démarches auprès des acteurs concernés ont été entreprises pour réfléchir à la mise en place des actions nécessaires au rétablissement des équilibres hydrauliques sur le bassin versant. Ces études viendront compléter la connaissance globale du bassin versant nécessaire à la détermination des enjeux définis par le SAGE.

1.5.3. Un suivi des actions dans le domaine de l'eau sur le bassin versant

Dans le but d'améliorer les connaissances et d'orienter les décisions et les actions en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques, l'EPTB Bresle offre ses services en accompagnant les maîtres d'ouvrage locaux ou en portant la maîtrise d'ouvrage de projets d'envergure dès lors qu'un besoin existe et/ou qu'un défaut de maîtrise d'ouvrage se fait sentir.

Elle apporte conseils et assistance aux porteurs de projet en faisant la demande tant sur le plan de la lecture des documents administratifs et techniques que du fléchage des financements pour les projets intéressant son domaine de compétence.

1.5.4. Assurer la communication et la sensibilisation

En matière de communication, l'Institution Bresle diffuse annuellement un bulletin d'informations qui synthétise l'ensemble des principales actions qu'elle a portées sur l'année écoulée mais elle intervient aussi ponctuellement et dans le cadre de l'élaboration de divers projets qu'elle suit au quotidien : affiche et livret pour le SAGE de la Bresle, plaquette sur la gestion des eaux pluviales, bulletins d'informations et plaquette sur le site Natura 2000 «Vallée de la Bresle», gestion et actualisation du site internet de l'Institution, articles dans les journaux locaux,...

En outre, elle dispose et utilise une base de données informatique et géographique qui appuie ses décisions éventuelles.

1.6. Le Conseil d'administration et le bureau au 31 décembre 2011

L'Institution interdépartementale de la Bresle est régie par un conseil d'administration composé des conseillers généraux des 3 Départements membres à raison de 15 membres dont :

- 5 conseillers généraux et le Président du Département de la Seine-Maritime ou son représentant,
- 5 conseillers généraux et le Président du Département de la Somme ou son représentant,
- 2 conseillers généraux et le Président du Département de l'Oise ou son représentant.

1.6.1. Le bureau renouvelé aux élections cantonales de 2011

- Présidente : Madame **Marie-Françoise GAOUYER**, conseillère générale du canton d'Eu (76)
- Vice-président : Monsieur **Daniel DESTRUDEL**, conseiller général du canton de Gamaches (80)
- Vice-président : Monsieur **Joël PATIN**, conseiller général du canton de Grandvilliers (60)
- Secrétaire : Monsieur **Emmanuel MAQUET**, conseiller général du canton d'Ault (80)
- Secrétaire-adjoint : Monsieur **Jean-Louis AUBRY**, conseiller général du canton du Coudray-Saint-Germer (60)

1.6.2. Les autres membres

- Monsieur **Jérôme BIGNON**, conseiller général du canton d'Oisemont (80)
- Monsieur **Bernard DAVERGNE**, conseiller général du canton de Moyenneville (80)
- Monsieur **Gérard DECORDE**, conseiller général du canton de Formerie (60)
- Madame **Sandrine HUREL**, députée et conseillère générale du canton de Dieppe est (76)
- Monsieur **Claude JACOB**, conseiller général du canton d'Hallencourt (80)
- Monsieur **Sébastien JUMEL**, conseiller général du canton de Dieppe ouest (76)
- Monsieur **David LEFEVRE**, conseiller général du canton de Friville-Escarbotin (80)
- Madame **Virginie LUCOT-AVRIL**, conseillère générale du canton d'Aumale (76)
- Monsieur **Francis SENEAL**, conseiller général du canton de Saint-Saëns (76)
- Madame **Marie LE VERN**, conseillère générale du canton de Blangy-sur-Bresle (76)

Toutes les délibérations et les comptes-rendus des séances du Conseil d'administration qui se sont déroulées en 2011, comme pour les années antérieures, sont en libre téléchargement sur le site internet de l'Institution à l'adresse suivante :

http://www.eptb-bresle.com/3-deliberation-de-l-eptb/C_3-telechargements.html

1.7. Le personnel de l'EPTB Bresle au 31 décembre 2011

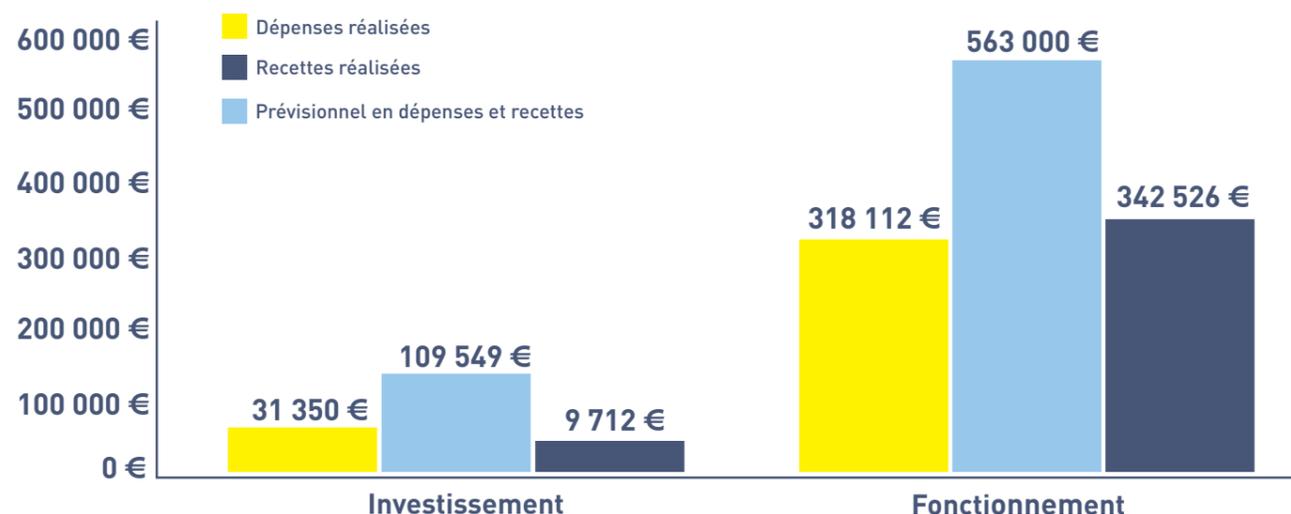
- Directeur et chargé de mission Natura 2000 : **Jean-Philippe BILLARD**
- Chargée de l'animation du SAGE : **Magali BERNIZET**
- Chargée de l'animation de bassin versant : **Amélie AGOGUÉ** (remplacée par M. Antoine LEFRANCO depuis le 1er janvier 2012)
- Chargé de mission «restauration de la continuité écologique» : **Pierre-Marie MICHEL**
- Assistante administrative et comptable : **Claudine OUALLET**
- Animateur «nature et pêche» : **Charles-Edouard MACKELBERG**
- Agent de surveillance piscicole : **Tony MACQUET**

2. LE BILAN FINANCIER 2011

2.1. Synthèse générale

Avec un déficit de 21 638,15 € en section d'investissement et un excédent de 24 413,92 € en section de fonctionnement, le compte administratif 2011 de l'Institution affiche un résultat d'exercice excédentaire de 2 775,77 € (+2 010,56 € en 2009 et +2 299,24 € en 2010).

DÉPENSES ET RECETTES RÉALISÉES EN 2011 :



Comme pour les années antérieures, les dépenses de l'établissement pour 2011, sont majoritairement des dépenses de fonctionnement (91%).

► Elles sont liées pour l'essentiel au temps d'animation dispensé par les chargés de mission dans le cadre des divers projets d'intérêt général que porte l'Institution dont le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Bresle, l'animation et la coordination d'une gestion équilibrée de la ressource en eau sur le bassin versant, l'animation du Document d'objectifs Natura 2000 sur le site «Vallée de la Bresle», les animations et la sensibilisation des scolaires à l'environnement au sein de la vallée, le Suivi scientifique des poissons migrateurs sur la Bresle en partenariat technique avec l'ONEMA et financier avec les Régions Picardie et Haute-Normandie, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et Seinormigr.

	Investissement	Fonctionnement	% FCT/TOTAL
Dépenses réalisées	31 350 €	318 112 €	91,03%
Recettes réalisées	9 712 €	342 526 €	97,24%
BP 2011	109 549 €	563 000 €	83,71%
% de réalisation des dépenses par section	28,62%	56,50%	

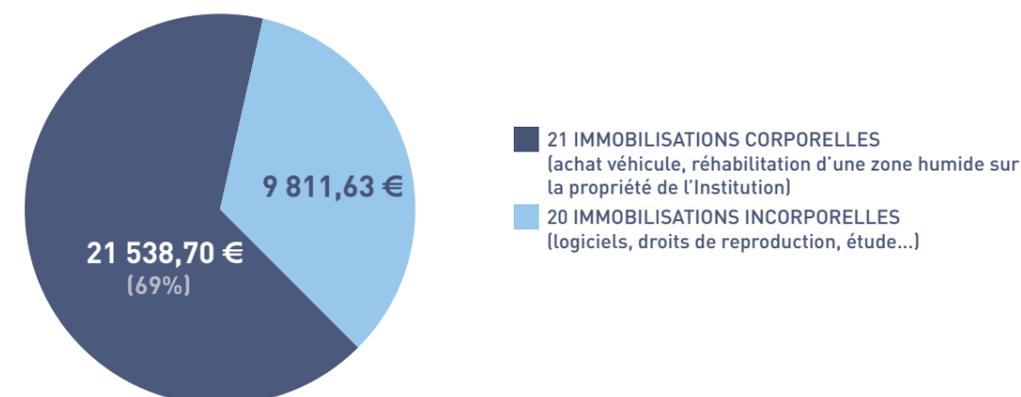
A noter que les taux de réalisation par section se montent à **56% pour la section de fonctionnement contre seulement 28,6% pour la section d'investissement**. En effet pour 2011, comme pour les années antérieures, les travaux et études complémentaires inscrits au budget et concernant l'opération de restauration de la continuité écologique sur la Bresle avec, entre autre, le rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs, n'ont pas été engagés sur cet exercice budgétaire.

2.2. Détail des dépenses

En section d'investissement...

Les dépenses ont été, cette année, mobilisées pour l'essentiel par des dépenses concernant à la fois l'achat de logiciels comme de matériels d'équipements nécessaires au bon fonctionnement de la structure (achat de bureau, ordinateur, ...) mais aussi au titre de travaux d'aménagements, réalisés sur la propriété de l'Institution où le recréusement des 3 mares existantes devrait permettre l'épanouissement d'une plus grande variété d'espèces de plantes et d'animaux.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2011 :



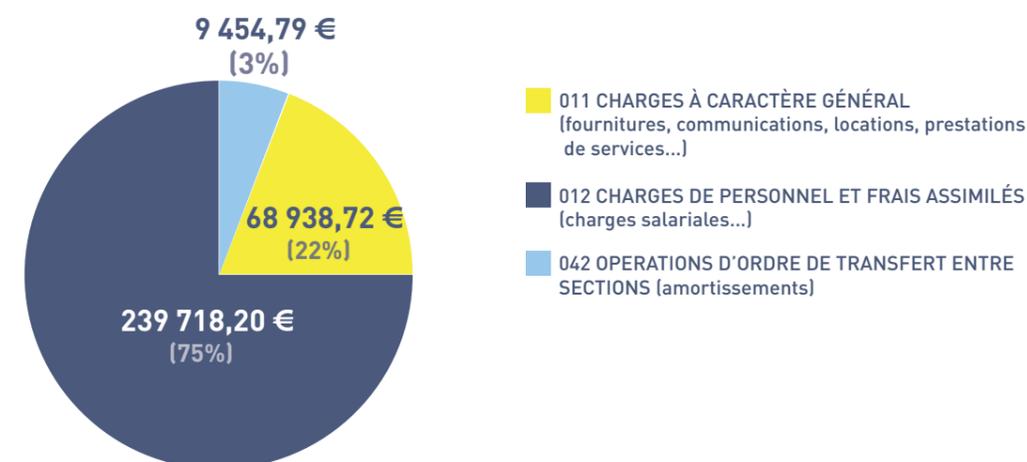
Les dépenses au titre de 2011 sur cette section, se montent ainsi à 31 350,33 € (9 926,93 € en 2010 et 1 662,53 € en 2009) dont 6 000 € au seul titre de la restauration de la zone humide de la propriété de l'Institution sise à Nesle l'Hôpital.

En section de fonctionnement...

Parmi les dépenses de fonctionnement, plus de 75% concernent les charges de personnel et assimilés (charges salariales pour l'essentiel) propres au fonctionnement de la structure.

Les dépenses liées aux charges courantes se montent, quant à elles, à 22% des dépenses de fonctionnement, les 3% restants correspondant aux opérations d'ordre de transfert qui sont pour notre cas, des opérations d'amortissements.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES EN 2011 :



2.3. Analyse des recettes

Ne disposant pas de fiscalité propre, l'Institution Bresle perçoit pour son fonctionnement une participation de ses 3 Départements membres à hauteur du plan de financement indiqué dans ses statuts soit :

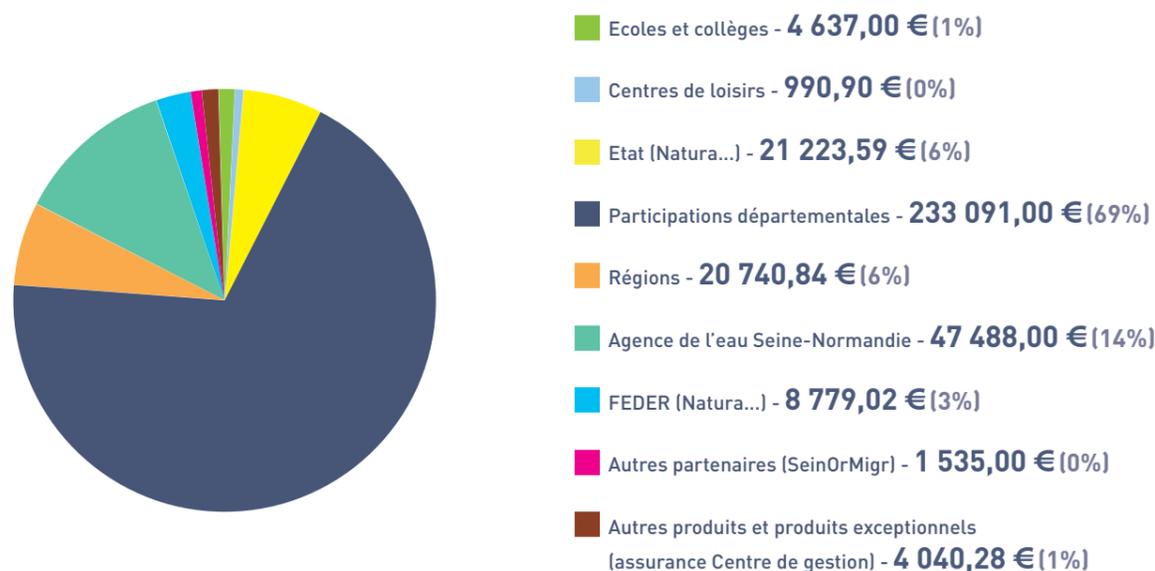
- 45% en provenance du Département de la Seine-Maritime,
- 45% en provenance du Département de la Somme,
- 10% en provenance du Département de l'Oise.

De plus et pour la mise en œuvre des programmes d'actions dont elle assure la charge (SAGE, Natura 2000, Suivi scientifique des poissons migrateurs, Animations «nature» et «pêche», étude hydraulique de lutte contre les ruissellements,...), l'Institution interdépartementale de la Bresle fait appel aux participations extérieures notamment de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, des Régions Haute-Normandie et Picardie, de l'Etat, de l'Europe voire des écoles dans le cadre précis des animations «nature» qui sont produites chaque année.

Envisagées pour 2011, toutes sections confondues à 672 549 €, les recettes se sont montées, en réalité, à 352 237,81 € et étaient à plus de 95% des recettes de fonctionnement.

Toutes recettes confondues, la participation des Départements reste majoritaire puisqu'elle représente 69% des recettes totales de l'EPTB pour 2011. Parmi les autres principaux financeurs, on notera que les recettes en provenance de l'Agence de l'eau Seine-Normandie représentent 14% des recettes perçues contre 6 % en provenance des régions Haute-Normandie et Picardie et 6% également en provenance de l'Etat au titre notamment de l'animation sur le dossier Natura 2000.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EPTB EN 2011 :



La plupart de ces recettes, hors participations statutaires, sont des financements publics octroyés sur les postes des chargés de mission de l'Institution au titre de l'animation qu'ils exercent sur les thématiques évoquées en détail ci-après.

3. LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE EN 2011

3.1. Le SAGE de la Vallée de la Bresle

3.1.1. Présentation générale et historique du SAGE

Un SAGE est un document de planification qui a pour but de préserver ou de reconquérir le bon état des eaux (superficielles, souterraines et côtières) afin que tous les usages (alimentation en eau potable, pêche, baignade...) puissent être réalisés sans préjudice pour l'Homme et son environnement.

HISTORIQUE DU SAGE :

- 7 avril 2003 : arrêté interpréfectoral de délimitation du périmètre.
- 3 avril 2006 : arrêté interpréfectoral de composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE).
- 16 juin 2006 et 5 juillet 2006 : réunions institutives de la CLE.
- 13 août 2007 : arrêté modificatif n°1 de la composition de la CLE.
- 28 avril 2009 : arrêté modificatif n°2 de la composition de la CLE.
- 08 février 2011 : arrêté modificatif n°3 de la composition de la CLE.
- 29 septembre 2011 : arrêté modificatif n°4 de la composition de la CLE.

HISTORIQUE DE LA STRUCTURE PORTEUSE :

- 17 novembre 2006 : l'Institution interdépartementale de la Bresle délibère favorablement pour être la structure porteuse du SAGE de la Vallée de la Bresle.
- 1er février 2007 : recrutement de l'animatrice (contrat de droit public de 36 mois, renouvelé en février 2010 – financement du 01/01 au 31/01/2010 à 50% par l'AESN, 30% par la Région Picardie et 20% par l'Institution Bresle (participation des 3 Conseils généraux) puis du 01/02 au 31/12/2010, 50% par l'AESN, 15,5% pour la Région Picardie et 34,5% par l'Institution Bresle).

L'Institution de la Bresle est la structure porteuse du SAGE. Pour cette raison, elle assure, par le biais de l'animatrice :

- l'animation technique et la coordination de la CLE, des commissions thématiques et de la commission permanente : préparation des réunions, comptes-rendus, délibérations...
- l'élaboration du document de planification du SAGE de la Bresle,
- la conduite financière du projet : préparation des budgets prévisionnels, suivi des dépenses...
- la mise en œuvre des supports de communication et de promotion du SAGE.

3.1.2. Avancement de l'élaboration du SAGE en 2011

Le SAGE de la Vallée de la Bresle est en cours d'élaboration. La Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE a validé, en juin 2010, l'état initial des milieux et des usages de l'eau, première étape de l'élaboration du SAGE.

En 2011, les membres de la CLE ont principalement travaillé à la rédaction du diagnostic des milieux, de l'eau et de ses usages.

HISTORIQUE DES RÉUNIONS/PRISES DE DÉCISIONS POUR 2011 :

- 28 février 2011 : réunion de travail avec dans l'ordre du jour : apports des compléments et corrections nécessaires aux éléments de Diagnostic présentés (22 cartes et un document complémentaire), débat avec hiérarchisation des enjeux suggérés.
- 11 juillet 2011 : réunion de la Commission permanente avec en ordre du jour : la préparation des différents dossiers en cours pour la tenue de la réunion de la CLE suivante (apport des derniers ajouts/corrections au Diagnostic, pré-validation du rapport d'activités de la CLE pour l'année 2010, etc...), un point de présentation sur la réalisation de l'étude de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents, la présentation de l'arrêté modificatif n°4 de composition de la CLE, etc...
- Juillet 2011 : avis de la CLE sur le projet de création du Parc naturel marin à l'ouvert des estuaires de la Somme, de l'Authie et de la Canche.
- 28 novembre 2011 : réunion de la CLE qui avait pour but l'adoption du Diagnostic des milieux aquatiques, de l'eau et de ses usages (adoption finalement reportée), l'adoption du rapport d'activités de la CLE – Année 2010, l'élection des vice-présidents, de dresser un point d'avancement de l'étude de délimitation des zones humides de la Bresle et de ses affluents, etc...



Réunion de la CLE du 28/11/11, à Bouttencourt.

Lors de la réunion de la CLE de novembre 2011, il a été décidé de demander à l'Institution de la Bresle de faire appel à un prestataire extérieur, dès 2012, pour aider la CLE à rédiger les phases suivantes du SAGE, dans la mesure où ces phases demandent des compétences pluridisciplinaires en évolution économique, en prospective, etc...

3.2. L'animation de bassin versant

3.2.1. La coordination de bassin versant suit le Contrat global...

En parallèle à l'élaboration du SAGE, il a été décidé de mettre en place un Contrat global d'actions pour l'eau avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Son objectif consiste à identifier les actions à mettre en œuvre prioritairement sur le territoire en matière d'assainissement, d'eau potable, de lutte contre l'érosion, de lutte contre les pollutions, ...

L'EPTB Bresle est chargé d'élaborer, pour 2013, ce document et d'accompagner les maîtres d'ouvrages pour la réalisation de ces actions.

Le diagnostic du SAGE et le PTAP Seine Aval du Comité de Bassin Seine Normandie (Plan territorial d'actions prioritaires) permettront d'étayer les réflexions.

3.2.2. Maîtrise de l'érosion et du ruissellement

L'ÉROSION ET LE RUISSellement DES VERSANTS SONT DES ENJEUX IMPORTANTS DU TERRITOIRE CAR LES IMPACTS EN DÉCOULANT SONT MULTIPLES :

- dégradation de la qualité des eaux superficielles par apports directs de sédiments et de polluants,
- colmatage des habitats aquatiques (frayères, ...),
- dégradation de la ressource en eaux souterraines destinée à l'AEP (points d'infiltration préférentielle, ...)
- inondations des zones urbaines,
- ...

En 2011, l'Institution a participé ou permis la mise en place de trois actions phares sur 3 sous-bassins de la Bresle :

SUR LE SOUS-BASSIN VERSANT DE LONGROY

Ce bassin versant couvre une superficie de 1 089 ha réparti sur 4 communes : LONGROY, GUERVILLE, MILLEBOSC et INCHEVILLE. Une réunion organisée par l'EPTB a permis de mobiliser ces communes pour la réalisation d'une étude hydraulique et l'élaboration d'un programme d'actions. Les aménagements d'hydraulique douce (haies, mares, fascines, talus d'infiltration, bandes enherbées, ...) seront étudiés en priorité. Des certains cas, des ouvrages structurants (bassin tampon, ...) pourront également être proposés.



Réunion de travail et de mise en place de l'étude hydraulique du sous-bassin de Longroy.

L'EPTB BRESLE assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude. Le plan de financement est le suivant :

- Agence de l'Eau Seine Normandie : 70 %
- Conseil Régional de Haute Normandie : 10 %
- EPTB BRESLE : 20 % (le résiduel est en fait pris en charge par les 4 communes par le biais de conventions financières)

HISTORIQUE DE L'AVANCÉE DU DOSSIER EN 2011 :

- 14 janvier 2011 : réunion de présentation et négociation du plan de financement avec les communes.
- 22 mars 2011 : signature de la convention multipartite entre les communes et l'Institution qui sera chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage de l'étude.
- 13 mai 2011 : validation du DCE.
- 30 mai 2011 : rédaction et diffusion de l'avis d'appel public à la concurrence (AAPC).
- 11 juillet 2011 : date limite de remise des offres au titre du marché d'étude hydraulique.
- 5 septembre 2011 : phase de négociation sur les prix.
- 9 septembre 2011 : rapport d'analyse des offres et choix du prestataire.
- septembre 2011 : demandes de subventions.
- 19 octobre 2011 : réunion de démarrage de l'étude.



Exemple d'une haie plantée sur un axe de ruissellement à Gamaches

A FAIRE :

- Deuxième semestre 2012 : rendu définitif de l'étude.

SUR LE SOUS-BASSIN VERSANT AVAL DE LA VIMEUSE

Ce bassin versant est plus important puisqu'il couvre une superficie de 6 527 ha réparti sur 13 communes. L'amont de ce sous bassin (à l'est de l'A28) a déjà fait l'objet d'une étude hydraulique suivie par la mise en place d'un programme de travaux, l'ensemble ayant été porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Bassin Versant de la Vimeuse (SIAHBVV).

La maîtrise d'ouvrage de l'étude, lancée en 2011, sur la partie aval de ce bassin est toujours faite par ce même syndicat, l'EPTB BRESLE assurant, par le biais d'une convention de partenariat, une assistance technique à la réalisation du projet. Le plan de financement de l'étude se répartit comme suit :

- 60 % AESN
- 20 % FEDER Picardie
- 20 % SIAHBVV



Une visite de terrain sur le bassin versant de la Vimeuse

HISTORIQUE DE L'AVANCÉE DU DOSSIER EN 2011 :

- 17 novembre 2010 : signature de la convention de partenariat EPTB / SIAHBVV.
- 12 janvier 2011 : validation du DCE.
- 21 janvier 2011 : rédaction et diffusion de l'avis appel public à la concurrence (AAPC).
- 7 mars 2011 : remise des offres.
- 30 mars 2011 : rapport d'analyse des offres.
- Avril-mai : demandes de subventions.
- 26 mai 2011 : réunion de cadrage.
- 14 juin 2011 : réunion de démarrage de l'étude.

A FAIRE :

- deuxième semestre 2012 : rendu définitif de l'étude.

SUR LE SOUS-BASSIN VERSANT DE « EU NORD »

Ce bassin versant couvre une superficie de 94 ha réparti sur 2 communes : EU et PONTS-ET-MARAIS. Sollicité par un agriculteur du secteur pour des problèmes d'érosion, l'EPTB a lancé une démarche de diagnostic érosion en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime. Les propositions d'actions concernaient principalement des aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées). Elles ont fait l'objet de devis collectés auprès de plusieurs entreprises. Malgré un démarchage individuel des 4 exploitants concernés, aucun aménagement n'a pu être réalisé. La poursuite de l'animation sur ce territoire est à étudier.

REMARQUE :

En 2012, l'animation portera sur le suivi des études susvisées et la mise en œuvre des programmes d'action proposés. Il conviendra également d'impulser la même démarche sur d'autres territoires. Une analyse multicritère par sous-bassins versants (enjeu « milieu », enjeu « biens et personnes », ...) sera réalisée pour hiérarchiser les priorités.

3.2.3. Eau potable et assainissement

En 2011, l'EPTB BRESLE a suivi et accompagné plusieurs projets en matière d'assainissement et d'eau potable, notamment :

■ Mise en place d'un assainissement intercommunal sur le SIVOM de Gamaches

La zone de projet est composée de 9 communes. Elle est actuellement équipée de 3 stations d'épuration : la STEP de Gamaches (effluents de Gamaches et de Longroy), la STEP de Bouvaincourt (effluents de Bouvaincourt, Beauchamps et Dargnies) et la STEP d'Incheville (effluents d'Incheville). Ces 3 unités de traitements sont dans un état de vétusté avancé. Une étude préliminaire a été réalisée en 2011 par le SIVOM de Gamaches (bureau d'études BERIM).

Le projet porte sur la création d'une nouvelle station d'épuration à Bouvaincourt-sur-Bresle et la démolition des anciennes unités. Les études de conception (Avant-Projet, Projet, ...) et le dossier « Loi sur l'Eau » sont en cours de réalisation.

■ Etude de sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur de Saint-Léger-aux-Bois

Cette étude concerne les syndicats de Blangy Bouttencourt, Nesle Pierrecourt, Saint-Léger-aux-Bois, Rieux Monchaux, Sources de l'Yères. Vallée de l'Yères et Vieux-Rouen-sur-Bresle. L'objectif est d'étudier tous les scénarios permettant de satisfaire les besoins en eau du secteur, en quantité et en qualité sur le long terme. L'étude est en cours de réalisation par SOGETI INGENIERIE.

■ Protection du bassin d'alimentation du captage AEP de Rieux – Monchaux

Par le passé, un site de stockage des boues de la STEP de Blangy-sur-Bresle a été implanté dans le BAC de Rieux – Monchaux. Il est probable que les nitrates piégés dans la zone non saturée finissent par migrer dans la nappe et contaminent le captage. Le projet consiste d'une part à implanter des piézomètres pour suivre la qualité des eaux souterraines et d'autre part à réhabiliter le site de stockage.

3.2.4. Réduction des pollutions issues des activités artisanales

Une charte a été signée en juillet 2011 par les Chambres des métiers et de l'artisanat (CMA) de la Seine-Maritime, de la Somme et l'EPTB BRESLE.



L'objectif est de réduire l'impact des activités artisanales du bassin versant sur le milieu naturel, en privilégiant les métiers définis comme prioritaires par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (garages, pressings, imprimeries).

Il s'agit avant tout d'animations « collectives » (sensibilisation, information, communication) puisque les animations individuelles (pré-diagnostic, aide au montage de dossier) sont réalisées par le réseau des CMA. Toutefois, des interventions en « binôme » peuvent être réalisées.

3.2.5. Maîtrise de l'utilisation des produits phytosanitaires en zone non agricole



Démonstration d'étalonnage des pulvérisateurs

Dans le cadre du programme « zéro phyto » initié depuis 2008 par l'EPTB Bresle en partenariat avec le CNFPT, 3 formations ont été organisées en 2011 : Aumale, Blangy-sur-Bresle et Bouvaincourt-sur-Bresle. L'objectif était de sensibiliser les différents agents applicateurs du bassin versant à l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires. 40 agents ont participé à ces formations en 2011.

3.2.6. Avis d'urbanisme et gestion des eaux pluviales urbaines

Depuis 2007, l'EPTB BRESLE émet des avis techniques sur les autorisations d'urbanisme côté Seine-Maritime : permis de construire, certificats d'urbanisme, permis d'aménager, Sur les 234 avis formulés en 2011, 9 ont été défavorables et 7 réservés.

La nature des refus ou des réserves sont les suivantes :

- risque d'inondation par ruissellement : 5 avis défavorables et 2 avis réservés
- risque d'inondation par débordement de cours d'eau : 1 avis réservé
- dégradation de zones humides : 3 avis défavorables et 2 avis réservés
- défaut de gestion des eaux pluviales à la parcelle : 1 avis défavorable et 2 avis réservés

ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ D'AVIS D'URBANISME TRAITÉS ENTRE 2007 ET 2011

Années	Nombre total de dossiers traités	Nombre de dossiers traités par mois
2007 (début de la consultation en mars)	95	9,5
2008	248	20,67
2009	210	17,50
2010	255	21,25
2011	234	19,5

L'EPTB BRESLE accompagne également les communes du bassin versant pour la réalisation des Schémas de Gestion des Eaux Pluviales. L'état d'avancement de ces études est synthétisé dans le tableau suivant :

Département	Commune	Etat au 31/12/2011
Seine-Maritime	Saint-Rémy-Boscrocourt	Etude en cours
	St Pierre-en-Val	Etude en cours
	Mesnil-Réaume	Etude en cours
	Longroy	Etude finalisée
	Incheville	Etude en cours
	Eu	Etude finalisée
	Bazinval	Perspective 2012
	Le Tréport	Perspective 2012
	Rieux	Perspective 2012
Somme	Fretteville	Etude en cours
	Maisnières	Etude en cours

3.3. L'animation du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 sur le site «Vallée de la Bresle» FR2200363

3.3.1. Présentation générale

La directive communautaire n°92-43 CEE du 21 mai 1992, dite directive « habitats, faune, flore », vise à préserver la diversité biologique européenne, principalement au moyen de la constitution d'un réseau de sites abritant les habitats naturels et les habitats d'espèces de faune et de flore sauvages d'intérêts communautaire qu'il convient de maintenir dans un état de conservation ou de restaurer.

La réalisation du document d'objectifs (DOCOB) faite, entre 2005 et 2008, par l'Institution interdépartementale a permis d'établir un état des lieux et de dresser l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêts communautaires présents sur le site et qui ont concouru à sa désignation. Suite à ce diagnostic et à la réalisation d'une étude socio-économique sur ce site, le DOCOB s'est ensuite attaché à définir des mesures qui doivent permettre la préservation ou la restauration de ces richesses environnementales.

HISTORIQUE SUR CE THÈME :

- **Avril 2005 - juillet 2008** : élaboration du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000
- **Juillet 2008 - Décembre 2011** : animation du DOCOB Natura 2000 «Vallée de la Bresle».



Réunion d'informations sur Lannoy-Cuillère au titre de la campagne MAET 2011



Réunion du 6ème COPIL Natura 2000

DATES CLÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2011 :

- **18 janvier 2011** : Commission Régionale Agro Environnementale (CRAE) Haute-Normandie pour la campagne MAET 2011.
- **Janvier-mai 2011** : préparation de la campagne Mesure AgroEnvironnementale territorialisée (MAET) 2011 sur le site Natura 2000.
- **9 février 2011** : arrêtés préfectoraux de la région Picardie portant désignation du comité de pilotage du site d'importance communautaire (SIC) FR2200363 «vallée de la Bresle» et approbation du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 FR2200363.
- **21 février, 22 février et 24 mars 2011** : réunions d'informations à Blangy-sur-Bresle (76), Lannoy-Cuillère (60) et Bouttencourt (80) sur la campagne MAET 2011 pour Natura 2000 à destination des agriculteurs du site concernés par le site.
- **24 février 2011** : réunion d'information MAET Haute-Normandie «écoconditionnalité».
- **Février-mai 2011** : rencontre avec des agriculteurs du site Natura 2000 pour la campagne MAET 2011 avec dépôt des dossiers au 15 mai.
- **13 avril 2011** : envoi de la candidature de l'Institution pour animer la campagne MAET 2012 sur tout le site Natura 2000.
- **Mai - septembre 2011** : planification et sorties terrain pour la campagne de mise en place des Contrats Natura 2000 pour 2011 sur le site «Vallée de la Bresle».
- **1er juin 2011** : réunion bilan à Aumale (76) de la campagne MAET 2011 sur le site Natura 2000.
- **15 juin 2011** : envoi du projet agro-environnemental (PAE) dans le cadre de la candidature de l'Institution pour porter les MAET Natura 2000 en 2012 côté picard.
- **Août - décembre 2011** : sollicitations diverses au titre des études d'incidences sur le site Natura 2000 «Vallée de la Bresle».
- **16 septembre 2011** : dépôt des candidatures MAET Natura 2000 pour 2012 pour la Picardie.
- **26 octobre 2011** : présentation de la candidature MAET 2012 Natura 2000 pour la Picardie à la pré-CRAE.
- **7 novembre 2011** : 6ème comité de pilotage à Blangy-sur-Bresle (76) avec en ordre du jour, l'élection d'un nouveau président pour le COPIL, l'élection de la structure porteuse, les modifications du périmètre Natura 2000,...
- **17 novembre 2011** : réunion bilan des MAET 2011 en Haute-Normandie.
- **19 décembre 2011** : envoi du PAE pour porter l'animation des MAET Natura 2000 en 2012 sur la partie normande du site.

3.3.2. L'animation du DOCOB en 2011 en bref...

L'Institution Bresle, animatrice du DOCOB Natura 2000 du site FR2200363, au cours de cette année 2011, s'est investie dans la recherche de contractualisants potentiels tant sur les Contrats NATURA 2000 que sur les Mesures Agri-environnementales Territorialisées (MAET Natura). Ce travail a été réalisé, contrairement à 2010, sur tout le site Natura 2000 dans sa partie haute-normande comme dans sa partie picarde.

Sur le plan de la prospective agricole, l'Institution a été aidée par les services des Chambres d'agriculture des départements concernés (envoi des courriers d'invitation, présence aux côtés de l'animateur lors des réunions d'informations générales, rencontres des agriculteurs, montage et dépôt des dossiers) comme des Conservatoires d'espaces naturels de Picardie et Haute-Normandie sur ces mêmes aspects, avec en plus, la réalisation de diagnostics écologiques lorsque les conditions l'exigeaient. Il a ainsi été rencontré 6 agriculteurs qui souhaitaient des précisions ou souscrire directement une MAET, 8 particuliers ainsi qu'une commune dans le cadre des prospectives au titre des contrats Natura 2000.

Au total 2 contrats Natura 2000 ont été engagés en 2011 :

- un sur Inval-Boiron (80) et
- un sur Lannoy-Cuillère (60) pour une surface cumulée en contrat d'environ 1 ha.

Au titre des MAET Natura 2000, il a été engagé en 2011, 7 contrats MAET :

- 1 dans l'Oise,
- 3 dans la Somme,
- 3 en Seine-Maritime pour environ 42 ha tous départements confondus.

A noter aussi qu'au cours de la 6ème réunion du COPIL, il a été procédé à l'élection du Président de cette instance tout comme de la structure animatrice. Seule candidate en lice, Mme LUCOT-AVRIL, maire et Conseillère générale d'Aumale a été élue à la Présidence de ce COPIL tandis que, dans le même temps, l'Institution interdépartementale de la Bresle était reconduite dans ses fonctions d'animatrice du DOCOB sur cette même période.

A FAIRE : Réaliser les objectifs 2012 :

- côté Picardie : 5 contrats MAET et 3 contrats Natura,
- côté Haut-Normand : 3 contrats MAET.

3.4. Les travaux consécutifs à l'étude sur le rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs : les travaux de restauration de la continuité écologique

Suite à l'étude sur le rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs sur la Bresle et ses affluents (2003-2008) portée par l'Institution Bresle et dans l'objectif d'atteindre le bon état écologique des eaux imposé par la Directive cadre européenne de 2000 (DCE), un phasage des travaux à mettre en place sur la Bresle et ses affluents a été réalisé. Dans un premier temps et au cours d'une première tranche de travaux, il s'agit de mettre aux normes les ouvrages les plus bloquants pour les migrateurs. Les 6 autres tranches de travaux consisteront à fluidifier le passage des migrateurs en commençant par l'aval de la Bresle puis en remontant jusqu'à Aumale.

Au droit de chaque ouvrage principal doit être aménagé un passage pour les lamproies, l'anguille et les salmonidés migrateurs. **Pour mettre en place ces actions et aider les propriétaires dans leur mise aux normes, l'Institution a recruté un chargé de mission à plein temps sur cette thématique.**

Arrivé au mois de septembre, ses premières activités ont consisté à démarcher les propriétaires de la première tranche de travaux pour étudier avec eux et à partir de l'étude STUCKY, la meilleure solution pour leurs ouvrages.

3.4.1. LE MOULIN DE SAINT-LÉGER-SUR-BRESLE

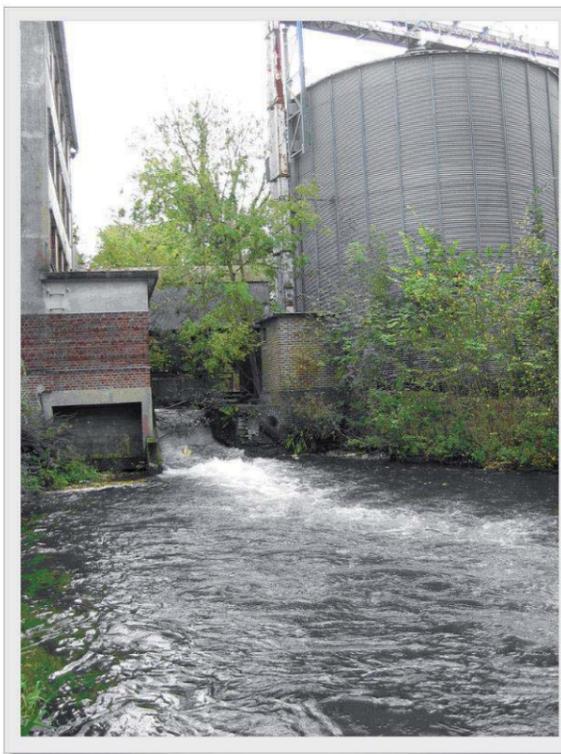
Pour le moulin de Saint-Léger-sur-Bresle, le chargé de mission a étudié la possibilité d'aménager le bras de décharge du moulin pour faire passer les poissons. Cette solution n'est finalement pas apparue comme pertinente techniquement et financièrement. Le choix s'est ainsi reporté sur la mise en place d'un pré-barrage en aval du moulin associé à une passe à poissons installée sur le déversoir. L'intérêt de cette solution est de pouvoir assurer le franchissement piscicole toute l'année quelques soient les modalités de gestion des vannes de l'ouvrage : en été, lorsque le propriétaire n'utilise pas la force hydraulique, les poissons pourront franchir directement le radier de l'ouvrage noyé par l'élévation de la ligne d'eau ; en hiver, lorsque le propriétaire turbinera pour actionner le chauffage de l'habitation, les poissons emprunteront alors la passe.



Le moulin Laroche : un magnifique ouvrage permettant d'actionner une pompe à chaleur et d'assurer le chauffage de l'habitation
Crédit photo : Arnaud Richard, ONEMA

Cette solution, réfléchi et approuvée par le propriétaire permet de conserver l'usage actuel de la force hydraulique tout en maximisant le gain écologique pour la rivière. Les financeurs publics se sont prononcés favorablement pour l'obtention d'une subvention de 60% du coût total des travaux. Les travaux devraient débuter en fin d'année 2012, après enquête publique.

3.4.2 LE MOULIN DE SÉNARPONT



Concernant le moulin de Sénarpont, ouvrage le plus pénalisant pour la remontée des poissons à l'échelle du bassin hydrographique, les échanges entre le propriétaire de l'ouvrage et les financeurs de projet ont permis de retenir une solution de contournement complet de l'ouvrage.

Un nouveau bras sera créé afin d'assurer le transit sédimentaire et de faciliter le passage des poissons en tout temps et sans entretien.

Les travaux sont envisagés, pour l'année 2013, après passage en enquête publique.

Le moulin de Sénarpont : un ouvrage sans usage, mais fortement bloquant pour la migration piscicole : son effacement est programmé pour l'année 2013

3.4.3 LE PLAN DE GESTION DE L'ANGUILLE

L'anguille, poisson migrateur au long cours présent sur la Bresle, voit ses populations s'effondrer à l'échelle européenne. **Le stock de civelles (juvéniles d'anguilles) est dix fois inférieur au stock présent dans les années 1980.**

Pour faire face à cette inquiétante raréfaction classant l'anguille en danger critique d'extinction, les états membres de l'union européenne ont validé un plan de sauvegarde de l'espèce. Décliné à l'échelle française, ce plan comprend de multiples volets permettant d'agir sur toutes les causes de raréfaction de ce poisson : limitation de la pêche de l'anguille à tous les stades de vie, acquisition de connaissances sur les parasites de ce poisson, amélioration globale de la qualité de l'eau.... **La rivière Bresle et ses affluents sont classés en Zone d'Action Prioritaire et concernant les ouvrages, le plan a permis de classer une cinquantaine d'ouvrages comme prioritaires et devant être équipés pour 2015.**

L'Institution Bresle, en partenariat avec l'ASA de la Bresle, a accompagné, en 2011, les techniciens de l'ONEMA pour étudier plus précisément ces 50 ouvrages. Le travail a consisté en une étude de la géométrie de l'ouvrage et des voies de passage pour les anguilles. Les résultats seront connus durant l'année 2012. Cette étude a permis, outre l'acquisition de connaissances, de prendre un premier contact avec les propriétaires et de présenter le chargé de mission qui les accompagnera dans leurs projets individuels de remise aux normes.

A FAIRE :

- Rechercher en 2012, un site pilote pour présenter l'intérêt des actions de Restauration de la Continuité Ecologique. Une première piste sur une parcelle communale de Longroy est envisagée.
- Engager les prises de contact avec les propriétaires de la deuxième tranche de travaux.
- Lancement des marchés de maîtrise d'œuvre pour le site pilote et pour les moulins de Sénarpont et de Saint-Léger-sur-Bresle.

3.5. Le suivi scientifique des poissons migrateurs sur la Bresle en partenariat avec l'ONEMA - station de Eu

3.5.1. Contexte



Depuis 2006, l'Institution aidée par ses partenaires financiers historiques (Agence de l'eau Seine-Normandie, Conseils régionaux haut-normand et picard, Seinormigr) participe au **Suivi scientifique mis en œuvre par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) sur la Bresle.**

Sur ce projet, l'Institution, met à disposition un agent technique qui contribue à l'entretien, à la maintenance et aux relevés des pièges des deux dispositifs de contrôle de Eu et de Beauchamps.

Les données scientifiques présentées ci-après sont extraites du rapport « Station de contrôle des poissons migrateurs - rivière Bresle ; résultats de l'année 2011 », disponible auprès des services de l'ONEMA de Eu¹ ou téléchargeable sur le site internet de l'Institution de la Bresle².

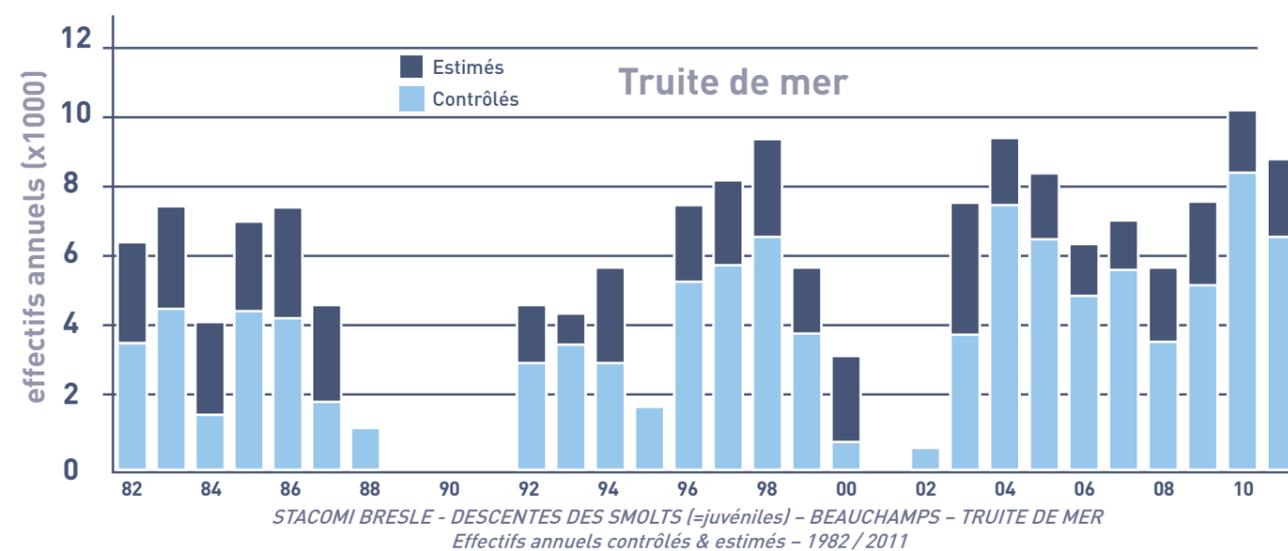
La pesée des poissons migrateurs à Eu, avant leur relâché dans le milieu naturel

3.5.2. Les résultats 2011

Les contrôles à la descente concernent à la fois les adultes qui ont fini de frayer et les juvéniles qui partent grossir en mer après 1 ou 2 années de vie en rivière.

► **En tout, 6 720 truites de mer et 1 830 saumons, juvéniles pré-smolts et smolts, ont été contrôlés au printemps 2011.**

Après prise en compte de l'efficacité du contrôle à Beauchamps, différente pour les deux espèces, les effectifs réels de smolts produits en 2011 sur le bassin de la Bresle sont estimés à **8 720 truites de mer** (6 500 en moyenne sur les 20 années précédentes) et **6 510 saumons** (3 340 en moyenne).

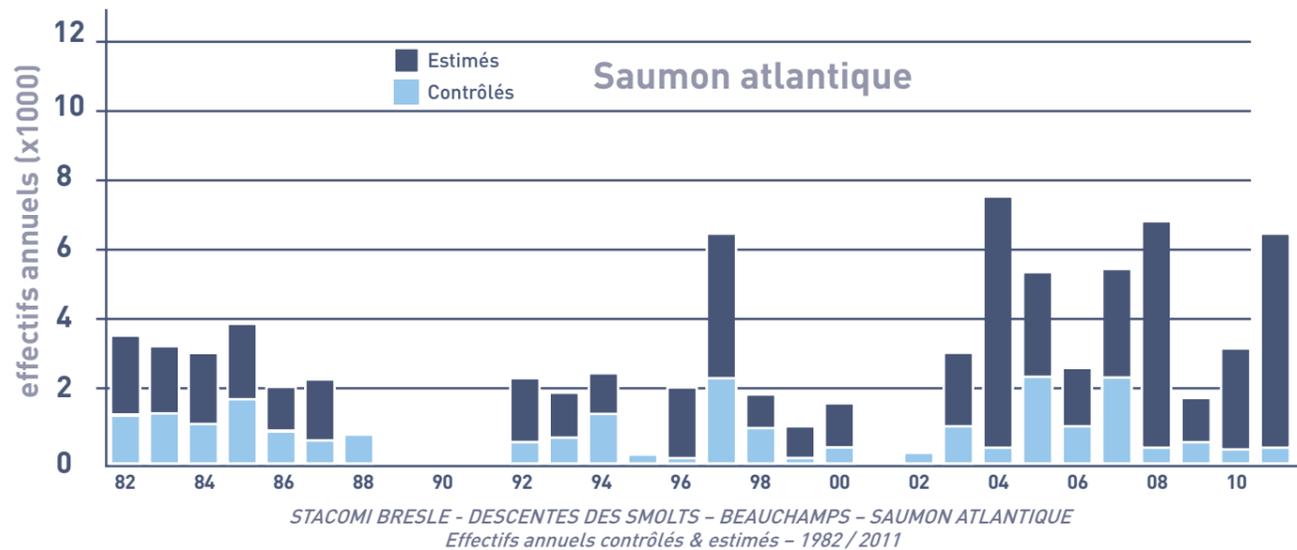


¹ ONEMA - Station salmonicole - rue des Fontaines - 76260 EU (tél. : 02 27 28 06 11 ; contact : francoise.fournel@onema.fr)

² www.eptb-bresle.com/2-presentation-de-l-eptb/62-les-contrôles-annuels.html

Pour les deux espèces, le recrutement 2011 se présente donc comme de très bon niveau : **4ème meilleure année pour la truite de mer, 3ème meilleure année pour le saumon.**

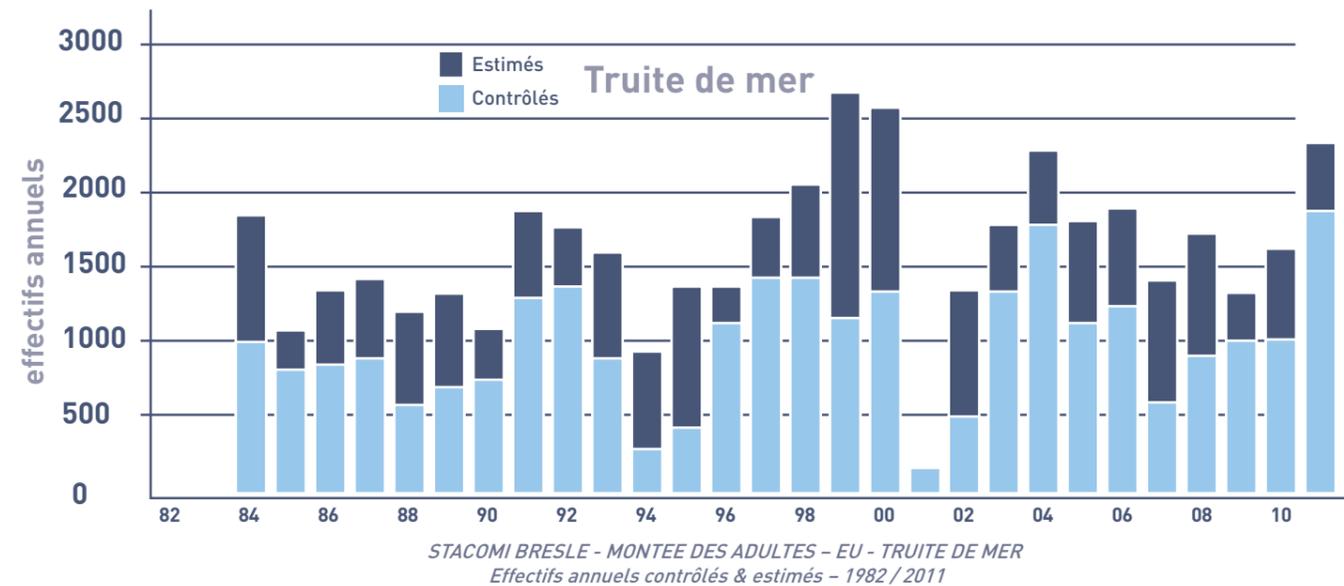
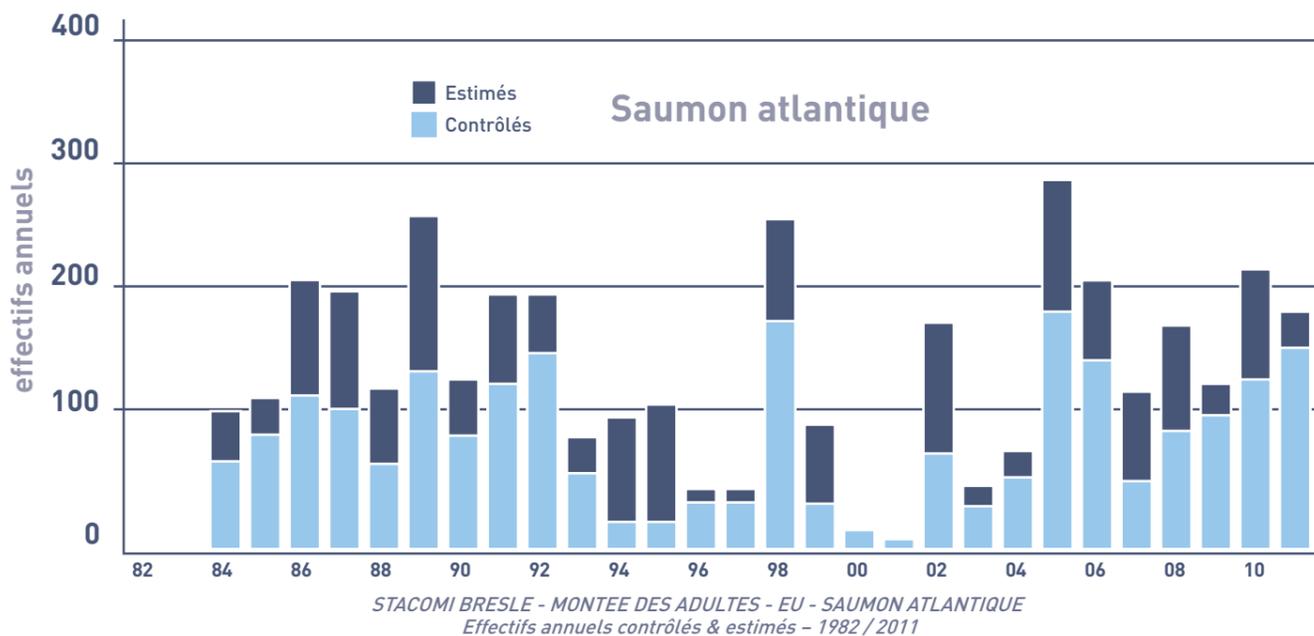
En terme de tendance, il est à noter que, pour les deux espèces, la moyenne des recrutements de la dernière décennie est nettement supérieure à la moyenne des deux décennies précédentes : **+ 30% pour la truite, + 77% pour le saumon.**



► S'agissant des adultes maintenant, **162 truites de mer et 19 saumons**, adultes bécards, ont été interceptés à la descente durant l'hiver 2010 - 2011, dont 109 avaient été marqués en montée dans le courant de l'année 2010. Rappelons que la capture des bécards a pour finalité essentielle d'évaluer l'efficacité du contrôle à la montée, indispensable à une estimation correcte des flux de géniteurs pénétrant chaque année dans la rivière. En 2010, l'efficacité est évaluée à 60,9%.

Le bilan des remontées 2011 est de :

► **1 934 truites de mer et 147 saumons** contrôlés soit, après correction de l'efficacité du piège, une remontée réelle estimée à **2 300 truites et 175 saumons**, effectifs supérieurs à la moyenne interannuelle de **+42% pour la truite de mer et de +19% pour le saumon atlantique.**

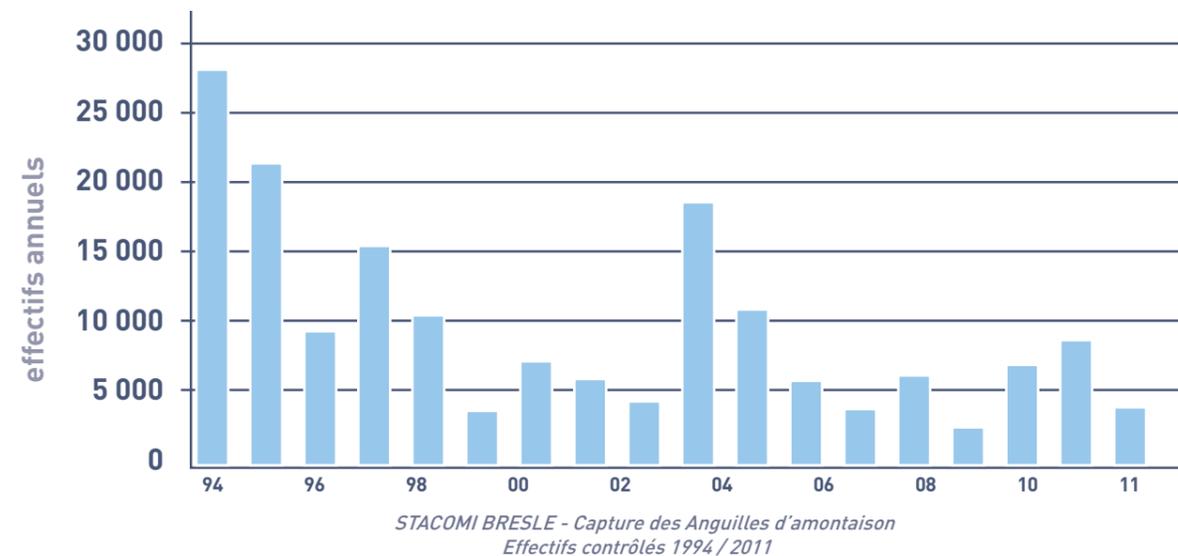


Pour ce qui concerne **L'ANGUILLE**, 48 individus seulement ont été contrôlés en descente, à Beauchamps, sur les 5 mois de la campagne de piégeage des salmonidés migrateurs. 2009 constitue la seule année où le piégeage a couvert la totalité de l'année. Faute de moyens suffisants en personnel, l'opération n'a pu être reconduite pour l'instant.

Quant aux anguillettes d'amontaison capturées à Eu, après la légère amélioration observée en 2009 et 2010, les effectifs retombent à un faible niveau en 2011 : **3 540 individus capturés, soit un niveau à peine supérieur à celui de l'année 2008.**

Sur les 18 années de suivi, on observe que les variations interannuelles semblent présenter une certaine cyclicité, avec une alternance relativement régulière d'années faibles séparées par généralement 2 années de remontée moyenne, voire forte (2003 par exemple).

Au-delà de ces fluctuations annuelles, on peut considérer que la situation est globalement stable depuis l'année 1999.



3.5.3. En guise de conclusion pour cette année

Pour les salmonidés migrateurs, l'année 2011 se caractérise par :

- 1 - un excellent niveau de recrutement en salmonidés migrateurs qui, sans être exceptionnel, n'en compte pas moins parmi les meilleurs de la série : 4ème meilleure année pour la truite de mer, 3ème meilleure année pour le saumon,
- 2 - une excellente remontée de truites de mer, suite logique du recrutement record du printemps précédent, et une bonne remontée de saumons en dépit d'une descente de smolts somme toute assez moyenne en 2010.

Pour l'anguille en revanche, l'année 2011 est principalement marquée par la faiblesse des effectifs :

- 1 - une petite remontée d'anguillettes, à peine supérieure au minimum enregistré en 2008,
- 2 - une petite dévalaison d'anguilles argentées, avec seulement 48 individus capturés entre décembre et mai.

Ces constats doivent toutefois être tempérés par le fait que les données relatives à cette espèce ne sont pas quantitatives, tant en montée qu'en descente, l'évaluation des flux étant incontestablement plus problématique que chez les salmonidés migrateurs.

3.6. Gestion et entretien du site de Nesle l'Hôpital, propriété de l'EPTB Bresle

3.6.1. Contexte et perspective d'amélioration du site

Acquis en décembre 2003, cette propriété composée d'un plan d'eau de 8 000m² environ est valorisée et gérée selon un plan de gestion établi par les services de l'Institution en 2004.

Son rôle est double voire triple puisqu'elle est ouverte aux randonneurs et bientôt intégrera les sentiers d'Espaces naturels sensibles du département de la Somme, tout en étant accessible, toute l'année, aux pêcheurs du Groupement d'intérêt piscicole de la Bresle et en continuant à servir de site d'accueil aux nombreuses animations «nature et pêche» que l'Institution réalise ou fait réaliser entre les mois d'avril et août.



Vue des mares nouvellement réhabilitées

A la fin de cette année 2011, la 2nde phase des travaux de réhabilitation des mares créées en 2005 fut engagée. Une épaisseur de 30 à 60 centimètres de terre (environ 360 m³ de terres furent évacués en décharge) fut enlevée afin de permettre un retour aux fonctionnalités écologiques premières du site. Grâce à ce décaissement et à la mise en eau en périodes hivernale et printanière, le site gagnera en biodiversité propre. D'ici 4 à 5 ans, un nouvel inventaire faune/flore sera effectué afin de pouvoir juger de l'intérêt des actions de gestion qui ont été mises en place.

HISTORIQUE :

- **Décembre 2003** : acquisition de la propriété de Nesle l'Hôpital.
- **Février-septembre 2004** : établissement d'un plan de gestion du site en accord avec les actions de l'Institution.
- **Depuis 2005** : ouverture du site aux membres pêcheurs du Groupement d'intérêt piscicole de la Bresle (GIP Bresle - association réciprocaire de la vallée) et accueil des animations «nature et pêche» de l'Institution.
- **Août 2005**, 1^{ère} phase de récréation de 3 mares sur le site.
- **Septembre/octobre 2011** : 2^{ème} phase de travaux d'amélioration écologique du site.

A FAIRE :

- Une surveillance va s'engager pour suivre l'évolution et la colonisation des mares nouvellement réaménagées.
- L'Institution envisage l'intégration et la prise en compte sur sa propriété d'un sentier de découverte des espaces naturels du Département de la Somme.

3.6.2. Suivi des travaux annuels d'entretien

La gestion du site est confiée depuis 2009, à la société ANTALVERT de Neufchâtel en Bray, par l'intermédiaire de marchés publics. Les passages prévus sur l'année tiennent compte de la mise en application du plan de gestion établi par l'Institution lequel respecte à la fois des usages du site (périodes d'animations & pratiques de la pêche) mais aussi les richesses écologiques présentes ou qu'il est prévu de favoriser.

Un encadrement des équipes d'entretien sur le terrain est assuré par les services de l'Institution pour veiller au respect et à la protection du site naturel.

A FAIRE :

- En 2012, une réflexion sera menée pour permettre une adaptation des travaux d'entretien à l'intégration du site dans les sentiers de Découverte des espaces naturels du Département de la Somme.

3.7. Les animations «nature et pêche» et le développement de la pêche associative sur la vallée

3.7.1. Les animations

a) La sensibilisation à l'environnement et au loisir «pêche»

Depuis environ une dizaine d'années, l'Institution met en place une politique de sensibilisation à l'environnement et au loisir ou tourisme pêche sur la vallée. Les scolaires sont la cible prioritaire de ces animations, lesquelles s'étendent des classes maternelles aux collèges en passant par les écoles primaires du bassin versant.



Une animation «pêche»

L'Institution, par l'intermédiaire de son animateur, réalise d'une part, elle-même certaines des prestations proposées : animations environnementales, classes d'eau, animations en partenariat avec l'ASA Bresle et animations de découverte du loisir «pêche». D'autre part et par le biais d'un marché public, l'Institution délègue également au CPIE Val de Somme les animations issues du programme pédagogique qu'elle a mis en place intitulé « Au fil de la Bresle » en raison des très fortes sollicitations des écoles de la vallée.

b) Un bilan toujours en augmentation

Sur 2011, tout comme en 2010, le bilan (cf. annexe) des animations est exceptionnel puisqu'au total, 123 animations « nature » ou « pêche » (2 522 personnes concernées) ont été dispensées par/ou à l'initiative de l'Institution au cours de l'année concernée.



Une pêche d'invertébrés aquatiques

A titre comparatif, en 2010, les animations environnementales sensibilisaient 2 268 personnes soit une progression de 254 personnes ou un pourcentage d'évolution de + 12%.

c) Toujours et encore plus loin dans la sensibilisation et l'animation environnementale

La reconduction du partenariat avec le CPIE par le biais d'un marché public, permettra de poursuivre la sensibilisation sur les problématiques environnementales qui est mise en œuvre auprès des jeunes publics de la vallée depuis plus de 6 ans.

Les animations sont faites pour et avec de nombreux partenaires dont le CPIE de Dury, le Département de la Somme, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Festival de l'Oiseau, l'Inspection Académique 76, l'ASA de la Bresle, les Fédérations Départementales et les établissements scolaires de la vallée...



«Classes d'eau» réalisées à l'école LDM du Tréport

A FAIRE :

- Réfléchir au développement de nouveaux thèmes ou à une amélioration des thèmes existants suite au recueil des avis des écoles concernées.

3.7.2. Évolution de la pêche associative

L'Institution a continué à apporter son soutien administratif au Groupement d'intérêt piscicole Bresle (GIP) actuellement en place et aux associations de pêche de la vallée le désirant. Au cours de cette saison 2010/2011, l'Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPPMA) de Beauchamps a rejoint le GIP portant à 4, le nombre d'associations réciprocatrices sur les 13 existantes au sein de notre bassin versant.

L'Institution a notamment réédité une nouvelle version du guide pêche sur la vallée de la Bresle tout en assurant sa diffusion auprès des offices de tourisme du bassin versant comme des organismes départementaux et régionaux.

Ainsi comme en 2010, les missions confiées à l'animateur de l'Institution ont été davantage recentrées sur l'animation «nature et pêche» plutôt qu'en matière de soutien à la pêche associative et de tourisme pêche.

A FAIRE :

- Maintenir et assister le GIP de la Bresle (secrétariat et tenter de rallier d'autres AAPPMA au GIP).
- Soutenir les Fédérations de pêche souhaitant travailler sur la Bresle.

3.8. Les études engagées par l'Institution interdépartementale en 2011

3.8.1. Etude de délimitation des zones humides sur le bassin de la Bresle

L'Institution de la Bresle a accepté, en novembre 2010, de porter l'étude de délimitation des zones humides de la Bresle demandée par la Commission locale de l'eau (CLE) du SAGE de la Vallée de la Bresle.

Après validation du cahier des charges, en avril, par le Comité de pilotage, la procédure de consultation des entreprises a été lancée en mai. Suite à deux réunions de la Commission chargée d'analyser les offres, **le bureau d'études SCE a été retenu et le marché a été notifié le 24 octobre 2011.**



Page de garde de la plaquette « Les zones humides, des milieux naturels aux multiples fonctions »

La réunion de démarrage, avec le Comité de pilotage, s'est tenue le 5 décembre 2011.

En parallèle et dans le cadre de ce lancement, une action de sensibilisation des élus locaux a été menée : une plaquette intitulée « Les zones humides, des milieux naturels aux multiples fonctions », créée par l'Institution de la Bresle (inspirée d'une plaquette du même nom éditée par le Ministère de l'écologie), a été envoyée à toutes les mairies concernées pour leur expliquer les fonctions des zones humides et pour leur indiquer que l'étude de délimitation des zones humides allait être engagée.

3.8.2. Réflexion prospective sur le bassin versant : lancement d'une étude de gouvernance de l'eau à l'échelle de l'unité hydrographique de la Bresle

Au départ un constat...

Dans un contexte réglementaire qui évolue continuellement, l'Institution interdépartementale de la Bresle a engagé, grâce au soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de la Région Haute-Normandie, une réflexion d'ensemble sur la gouvernance de l'eau à l'échelle de son bassin versant, notamment sur ce qu'il est commun de nommer le «grand cycle» de l'eau par opposition au «petit cycle de l'eau» matérialisé par les thèmes «assainissement» et «eau potable».

Les réformes en cours, l'application de nouvelles directives (Inondation, Stratégie marine,...), des difficultés à appréhender quels acteurs locaux sont en mesure de jouer un rôle sur ce grand cycle, ont conduit au lancement d'une étude devant aboutir, à terme, à mettre en évidence, les forces et les faiblesses de l'établissement vis à vis des objectifs poursuivis comme des missions qu'il exerce notamment en matière de lutte contre les inondations.

HISTORIQUE :

- Janvier 2010 : rencontre entre les services de l'Agence de l'eau et l'EPTB Bresle ; constat d'un manque de lisibilité des actions de l'Institution dans un contexte législatif en perpétuelle évolution.
- Mars 2010 : conseil d'administration de l'Institution avec partage du constat établi en janvier 2010 et souhait de lancer une étude.
- Mars – octobre 2010 : élaboration du cahier des charges de l'étude (CCTP).
- Octobre 2010 : conseil d'administration autorisant le lancement de cette étude de Gouvernance de l'eau sur le bassin versant de la Bresle.
- 20 décembre 2010 au 28 janvier 2011 : procédure de publicité du marché.
- 23 février 2011 : réunion de la commission ad-hoc et choix d'engager des négociations avec les candidats.
- 16 juin 2011 : choix du Conseil de retenir le Groupement d'études Eaucéa /P. Marc.
- 8 septembre 2011 : réunion de démarrage.
- Oct/nov 2011 : travail bibliographique du groupement d'études.
- 21 et 22 novembre 2011 : rencontres par le prestataire des Départements membres de l'Institution dont l'Oise et la Seine-Maritime mais aussi de la Région Haute-Normandie.

A FAIRE :

- Rendu, en 2012, des phases 1, 2 et 3 et achèvement de la mission d'étude.

Le déroulement de l'étude courant 2011

Notifiée en juin 2011, la 1ère réunion a eu lieu, par visioconférence, le 8 septembre 2011, dans les locaux de l'Agence de l'eau Seine-Normandie en présence de la Présidente de l'Institution Bresle et du directeur de l'Agence de l'eau.

Cette première prise de contact a permis au groupement d'études retenu d'expliquer sa méthodologie.

Il a notamment évoqué au cours de cet entretien, la nécessité d'organiser des rencontres individuelles entre le prestataire et les trois départements membres de l'Institution (voire les deux régions même si elles ne sont pas membres de l'EPTB actuellement) afin d'évoquer avec eux leurs ressentis tant sur la structure que sur la politique de l'eau qui est mise en place en son sein et de réfléchir aux possibles évolutions réglementaires qui se dessinent et qui pourraient avoir des conséquences sur tous ces acteurs.

Ces deux réunions ont eu lieu les 21 et 22 novembre 2011 et ont permis au groupement d'études de rencontrer les départements de l'Oise, de la Seine-Maritime et la Région Haute-Normandie.

A FAIRE :

- Pour 2012, la fin des entretiens téléphoniques avec le département de la Somme et la Région Picardie est prévue tout comme une rencontre entre le prestataire avec la Présidente de l'EPTB Bresle et le Président de la CLE du SAGE Bresle.
- Les 1ers rendus concernant la phase 1 de l'étude sont attendus courant janvier 2012. Cette phase 1 doit notamment dresser un état des lieux des différentes collectivités (syndicats, EPCI, associations syndicales, ...) qui travaillent sur la gestion de l'eau, les aménagements du territoire à l'échelle du bassin versant de la Bresle et poser un diagnostic succinct (technico-économique, organisationnel, statutaire, financier et des compétences) de l'EPTB Bresle en mettant en évidence les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces à court ou long terme pour être en adéquation avec les enjeux législatifs (actuels et futurs) et les besoins locaux (financiers, techniques,...) rencontrés dans le cadre du portage du SAGE de la Bresle et de ses corollaires. Les phases suivantes devront permettre de proposer différents scénarii explicitant les choix possibles offerts à l'EPTB Bresle pour assurer sa pérennisation sous la forme juridique d'un syndicat mixte (phase 2) avant qu'un choix ne soit définitivement arrêté et détaillé (phase 3).

4. ANNEXES

Annexe - bilan des animations «nature» et «pêche» 2011

BILAN DES ANIMATIONS EN 2011

Animations « Au fil de la Bresle » sous-traitance CPIE / (EPTB Bresle)

Etablissement	Dpt	Contact	Thématique abordée	Public(s) / Nombre de participants	Lieu / dates
École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Les poissons migrateurs	1 CE2 (19) / 1 CM1 (25)	Beauchamps (école station ONEMA) / 24, 25 mars et 5 avril
École de Nesle Normandeuse	76	Mme Neslin	Lecture de paysage	1 CE2/CM1/CM2 (21)	Nesle (étang/coteaux) / 5 avril
École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Des sources à l'estuaire	1 CM1 (25)	Vimeuse, Gamaches, Tréport / 7 avril
École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Découverte du Littoral	1 CE2 (19)	Tréport (falaise/estran) / 11 avril
École d'Aubéguimont	76	Mme Lestrat Annet	Découverte du Littoral	1 CE2/CM1 (20)	Tréport (falaise/estran) / 11 avril
Collège Blangy/Bresle	76	M. Benoit	Le Littoral et sa Géologie	3 cl 5ème (24+21+28)	Tréport/Hourdel / 11 avril
Collège Blangy/Bresle	76	M. Benoit	Le Littoral et sa Géologie	2 cl 5ème (24+25)	Tréport/Hourdel / 12 avril
École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Découverte du Littoral	1 CM2 (26)	Tréport (falaise/estran) / 14 avril
Collège Henry Dunant	76	Mme Brajard	Le Littoral et sa Géologie	2 cl 5ème (22+27)	Tréport/Hourdel / 14 avril
Collège Henry Dunant	76	Mme Brajard	Le Littoral et sa Géologie	2 cl 5ème (25+26)	Tréport/Hourdel / 15 avril
École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Découverte du Littoral	1 CM1 (25)	Tréport (falaise/estran) / 15 avril
École du Caule St Beuve	76	M. Chopin	Découverte écologique	du CP au CM2 (29)	Nesle (étang) / 2 mai
École de Nesle Normandeuse	76	Mme Neslin	Des sources à l'estuaire	1 CE2/CM1/CM2 (21)	Vimeuse, Gamaches, Tréport / 2 mai
École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Lecture de paysage	1 CM2 (25)	Nesle (étang/coteaux) / 3 mai
École de Gamaches	76	M. Haudrechy	Découverte écologique	3 GS (70)	Gamaches / 9 mai
Collège de Oisemont	80	Mme Dauby	Lecture de paysage	2 cl 6ème (24+24)	Nesle (étang/coteaux) / 13 mai
École de Gauville	80	Mme Janvier	Découverte écologique	1 CE2/CM1 (24)	Nesle (étang) / 17 mai
École de Gauville	80	Mme Janvier	Découverte écologique	1CP (24)	Nesle (étang) / 17 mai
École Brocéliande (Eu)	76	Mme Borgne	Découverte écologique	1 CE1 (24)	Nesle (étang) / 19 mai

École Brocéliande (Eu)	76	Mme Devillepoix	Découverte écologique	1 CE2 (31)	Nesle (étang) / 19 mai
École Brocéliande (Eu)	76	M. Hagneré	Découverte du Littoral	1 CE2 (31)	Tréport (falaise/estran) / 20 mai
École Brocéliande (Eu)	76	Mme Laboulais	Découverte du Littoral	1 CP (22)	Tréport (falaise/estran) / 23 mai
École Brocéliande (Eu)	76	Mme Robin	Découverte du Littoral	1 CP (22)	Tréport (falaise/estran) / 23 mai
École de Nesle Normandeuse	76	Mme Neslin	Découverte écologique	1 CE2/CM1/CM2 (21)	Nesle (étang/coteaux) / 23 mai
École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Découverte du Littoral	1 CM2 (26)	Tréport (falaise/estran) / 26 mai
École de Richemont	76	Melle Mazure	Découverte écologique	1 GS/CP (25)	Nesle (étang/coteaux) / 26 mai
École Brocéliande (Eu)	76	Mme André	Des sources à l'estuaire	1 CM2 (24)	Vimeuse, Gamaches, Tréport / 27 mai
Collège de Oisemont	80	Mme Dauby	Lecture de paysage	2 cl 6ème (24+24)	Nesle (étang/coteaux) / 27 mai
École d'Aigneville	80	Mme Pauchet	Découverte du Littoral	1 CE1 (17)	Tréport (falaise/estran) / 6 juin
École d'Hocquelus	80	Mme Delabre	Les poissons migrateurs	1 CE2/CM1 (21) 1 CM1/CM2 (21)	Eu (école station ONEMA) / 31 mai, 6 et 7 juin
École Primevère (Eu)	76	Mme Delestre	Découverte du Littoral	4 cl de maternelles (48 MS et 32 GS)	Tréport (falaise/estran) / 7 juin
École d'Aigneville	80	Mme Pauchet	Découverte écologique	1 GS/CP (24)	Nesle (étang) / 9 juin
Collège de Oisemont	80	Mme Dauby	Découverte écologique	3 cl 5ème (73)	Nesle (étang/coteaux) / 10 juin
École de Monchaux	76	Mme Maubert	Découverte écologique	1 CM2 (33)	Nesle (étang) / 14 juin
École Brocéliande (Eu)	76	M. Goffette	Les poissons migrateurs	1 CM1 (24)	Eu (école station ONEMA) / 30 mai, 16 et 23 juin
École Illois	76	Mme Van Den Bossche	Découverte écologique	1 CP/CE1 (19)	Nesle (étang) / 17 juin
École St Pierre en Val	76	Mme Yvinec	Découverte écologique	1 CE1/CE2 (21)	Nesle (étang) / 20 juin
École St Pierre en Val	76	Mme Yvinec	Découverte écologique	1 GS/CP (22)	Nesle (étang) / 20 juin
École Brocéliande (Eu)	76	Mme Leconte	Les poissons migrateurs	1 CM1 (24)	Eu (école station ONEMA) / 14, 20 et 23 juin
École Nazareth a EU	76	Mme Andrieu	Découverte du Littoral	1 CE1 (22) / 1 CP (21)	Tréport (falaise/estran) / 27 juin
Collège Henry Dunant	76	Mme Brajard	Lecture de paysage	2 cl 6ème (22+23)	Aumale/Tréport 23 septembre
Collège de Oisemont	80	Mme Dauby	Découverte écologique	2 cl 5ème (50)	Nesle (étang/coteaux) / 7 octobre
Collège Henry Dunant	76	Mme Brajard	Lecture de paysage	2 cl 6ème (24+23)	Aumale/Tréport 10 octobre

Collège de Oisemont	80	Mme Dauby	Découverte écologique	2 cl 5ème (50)	Nesle (étang/coteaux) / 14 octobre
École de Guerville	76	M. Cobert	Des sources à l'estuaire	1 CM1/CM2 (24)	Vimeuse, Gamaches, Tréport / 18 oct
16 écoles primaires et 3 collèges				64 animations 1 555 enfants	

École Maupassant	76	Melle Petit M. Foulon	Nature et milieux aquatiques sur le territoire communal	1 CM1/CM2 (24)	Aumale / 9 juin après-midi
École de Bouvaincourt	80			1 CE2/CM1/CM2 (27)	Bouvaincourt / 14 juin matin
9 écoles				21 animations 533 enfants	

Animations de sensibilisation "nature et environnement" (EPTB Bresle / ASA)

École d'Incheville	76	M Frayssinet	Nature et milieux aquatiques sur le territoire communal	1 CM2 (22)	Incheville / 6 mai matin
École d'Incheville	76	Mme Dupuis		1 CM1 (19)	Incheville / 6 mai après-midi
École Maupassant	76	Melle Dupont		1 CE2/CM1 (21)	Aumale / 9 mai après-midi
École d'Incheville	76	Mme Dumont		1 CE2 (24)	Incheville / 10 mai après-midi
École de Gamaches (Sacré Coeur)	80	Mme Gélenne		1 CE2/CM1 (25)	Gamaches / 13 mai après-midi
École de Sénarpont	80	Mme Piérard		1 CM1/CM2 (21)	Sénarpont / 16 mai matin
École de Sénarpont	80	Mme Lechevin		1 CE2/CM1 (23)	Sénarpont / 16 mai après-midi
École Brocéliande (Eu)	76	Mme Guillain		1 CE2 (31)	Eu / 17 mai matin
École Brocéliande (Eu)	76	Mme François		1 CM2 (25)	Eu / 17 mai après-midi
École de Gamaches (Sacré Coeur)	80	Mme Dupont		1 CM1/CM2 (24)	Gamaches / 20 mai après-midi
École de Gamaches (Sacré Coeur)	80	Mme Descamps		1 CE1/CE2 (24)	Gamaches / 20 mai matin
École Maupassant	76	M. Buée		1 CE1 (22)	Aumale / 23 mai matin
École Maupassant	76	Mme Collette		1 CP/CE1 (21)	Aumale / 23 mai après-midi
École de Gamaches (Lucien Martel)	80	M. Destruel		1 CM2 (28)	Gamaches / 24 mai matin
École de Vieux Rouen	76	Mme Lavergne		1 CE2/CM1/CM2 (26)	Vieux Rouen / 24 mai après-midi
École Abancourt	60	M. Leroy		1 CM1/CM2 (34)	Abancourt / 26 mai après midi
École Maupassant	76	Mme Lecoq		1 CE2 (24)	Aumale / 27 mai matin
École Maupassant	76	Mme Thuillier		1 CP (25)	Aumale / 27 mai après midi
École Maupassant	76	Melle Dupont		1 CE2/CM1 (21)	Aumale / 31 mai matin
École Maupassant	76	Mme Villetard		1 CM1/CM2 (22)	Aumale / 9 juin matin

Animations "pêche" (EPTB Bresle)

Centre permanent d'initiative à l'environnement	80	M. Jeannel	Pêche	1 animation (19)	Etang du domaine de Sery / 12 mai	
Centre de loisirs chez Piots	76	Mme Gautier		1 animation (20)	Etang de Nesle l'Hôpital / 24 août	
Centre de Loisir Pastel (Mesnil-Réaume)	76	M. Talleux		1 animation (14)	Etang de Nesle l'Hôpital / 20 juillet matin	
Centre de Loisir d'Aumale	76	Mme Heurtaux		4 animations (53)	Etang de Nesle l'Hôpital et Aumale 7, 12, 26 et 28 juillet	
Centre de loisirs de Bouttencourt	80	Mme Vincent		1 animation (12)	Etang de Nesle l'Hôpital / 21 juillet	
ComCom Bresle Maritime	80	Mme Moisson		1 animation (18)	Etang de Nesle l'Hôpital / 27 juillet	
Centre de loisirs chez Piots	76	Mme Gautier		1 animation (20)	Etang de Nesle l'Hôpital / 24 août	
Centre La Hêtraie	76	M. Geiger		Pêche à la mouche	5 animations (50)	Pisciculture de Rivery / 24 au 28 octobre
8 Centres					16 animations 533 enfants	

Autres animations (EPTB Bresle + divers partenariats)

École LDM du Tréport	76	M. Turmel	Classe d'eau	15 animations 5 classes de CE1/CE2 et CLIS (116)	BV de la Bresle / semaine 11,12, 13 et 14
Lycée Anguier de EU	76	Mme Delmotte	Classe d'eau	1 classe de seconde (26)	BV de la Bresle / semaine 10
Public de particuliers	80	M. Désérable	Festival de l'oiseau (ONEMA)	5 animations (68)	Beauchamps, Bouvaincourt et Nesle / semaine 16
Professeurs des Ecoles	76	M. Wattebled	Inspection Académique	1 animation (18 professeurs)	Aumale / 23 mars
				22 animations 228 personnes	
TOTAL				123 animations 2 522 participants	



EPTB Bresle

Institution interdépartementale Oise / Seine-Maritime / Somme
pour la gestion et la valorisation de la Bresle

RECONNUE ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA BRESLE

3 rue Soeur Badiou
76390 AUMALE

Tél : 02.35.17.41.55

Fax : 02.35.17.41.56

Mail : institution.bresle@wanadoo.fr

www.eptb-bresle.com



Directrice de la publication : Marie-Françoise Gaeuyer

Directeur de la rédaction : Jean-Philippe Billard

Co-rédacteurs : Magali Bernizet, Antoine Lefrançois, Charles-Edouard Mackelberg, Jean-Philippe Billard

Relecture : Stéphanie de Saint Germain.

Textes et crédits Photos : EPTB Bresle sauf indications contraires

Sources cartographiques : EPTB Bresle

Novembre 2012